

Paris, le 18 juin 2014

Conférence de méthode préparatoire à la Grande conférence sociale : **L'UNAPL s'interroge sur la cohérence du gouvernement**

L'UNAPL, qui sera partie prenante de la Grande conférence sociale des 7 et 8 juillet, s'étonne, en tant qu'organisation multiprofessionnelle, de sa mise à l'écart de la conférence de méthode préparatoire organisée le 16 juin par le gouvernement.

L'UNAPL rappelle que la représentativité des organisations multiprofessionnelles a été reconnue par la loi du 5 mars 2014. Elles ont, de ce fait, toute légitimité à contribuer, au même titre que tous les partenaires sociaux, à la concertation et aux travaux préparatoires organisés par le gouvernement en amont de l'ouverture des travaux de la Grande conférence sociale.

Cette exclusion de l'UNAPL, et des autres organisations multiprofessionnelles, porte un mauvais coup au dialogue social. Le gouvernement donne ainsi un mauvais signal aux entreprises libérales et aux 2 millions d'actifs que l'UNAPL représente.

Au moment où notre pays a besoin de toutes ses forces vives, l'UNAPL appelle le gouvernement à la cohérence en l'associant, en amont, à l'ensemble des sujets de la Conférence sociale.

Contact presse : Dr Michel Chassang Tél 06 85 72 60 83

A propos de l'UNAPL

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est une organisation patronale représentative créée en 1977. Elle fédère 64 organisations syndicales des professions de la Santé, du Droit, du Cadre de vie et technique et est présente dans les régions via les UNAPL régionales, départementales et les Maisons des professions libérales. Les professions libérales représentent 26.9 % des entreprises françaises et emploient près de 2 millions de personnes dont un million de salariés. En savoir plus : www.unapl.fr